

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ACTUALITÉS

Il faut respecter toutes les opinions sincères, sauf à les combattre avec loyauté. Ainsi, il y a des anglophiles très profondément convaincus que la « petite difficulté » des Boërs avec la Gracieuse Reine s'aplanira avec le temps, par exemple quand il n'y aura plus de Boërs ni de Transvaal. « Ils font la solitude — disait-il y a quelques centaines d'années l'historien Tacite — ; ils appellent cela : la paix. »

Des hommes doux et pacifiques qui hurleraient à la mort si on leur soutirait leur étui à cigares, même vide, admettent sans rire (ni pleurer) qu'on arrache à l'un de leurs semblables sa terre, son foyer, sa patrie. C'est une opinion. Je me permets de leur dédier ce petit compte rendu de la réunion de Birmingham, où l'illustre Joë Chamberlain a prononcé, samedi, son fameux discours. C'est du reportage anglais, fait par un Anglais dans la *Westminster Gazette* :

« Je n'ai jamais rien vu ni surtout rien entendu de pareil. M. Chamberlain n'avait pas plutôt paru sur l'estrade, sa légendaire orchidée à la boutonnière, que des centaines de crissements élevèrent de tous les côtés de la salle : « Donne-leur-en, Joë ! Tape dessus ! » Et tout le discours fut ponctué, haché par des interruptions encourageantes du genre de celle-ci : « Serre-leur la vis ! Défonce-leur les côtes ! » M. Chamberlain paraissait radieux de cet accueil, et il suivit à la lettre les exhortations qui lui étaient prodiguées.

« Aussi, quand il traita de traîtres les membres du parti libéral, et quand il déclara qu'ils avaient non pas des ailes d'oiseau, mais des pattes de chenille, ce fut du délire dans la salle, et mon voisin, un honorable commerçant de Birmingham, se tournant vers moi, me dit, enthousiasmé :

« — Joë est aujourd'hui dans une forme splendide ! »

Je m'en voudrais de troubler par des commentaires la méditation que les gens encore dotés du viscère dénommé cœur — il doit y en avoir, car cet organe est considéré par quelques savants français comme indispensable à la vie — peuvent s'offrir à cette lecture.

Seulement, je leur recommande comme très anglais la béate ivresse du brav' trafiquant de Birmingham devant la « formes plénitude » du favori Chamberlain, devant le coup du père Joë — pour faire suite au coup du père François ou de Jack l'Éventreur.

P. B.

La modestie de Drumont

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. M. Drumont, qui, avec une modestie charmante, s'est déjà intitulé : « un remueur d'idées », continue à énumérer les nombreuses qualités dont la nature, vraiment prodigue à son égard, l'a doué.

Dans un article intitulé : « Collectivisme et nationalisme », il écrivait ces lignes :

Certains ouvriers, abusés par des farceurs qui se moquent d'eux, m'appellent « calotin » aujourd'hui ; ils reconnaîtront bientôt que j'ai été l'homme le plus avancé, le plus clairvoyant et le plus indépendant de mon temps.

Et allez donc ! L'emploi du superlatif ne gêne pas le chef de l'antisémitisme quand il s'exprime sur son propre compte. L'homme le plus avancé ! le plus clairvoyant, le plus indépendant !... Rien que cela ! Et puis quoi encore ?

L'AVEU

Dans le *Gaulois*, M. Desmoulin, un des écrivains les plus autorisés de la réaction, annonce gravement que l'affaire Dreyfus va recommencer, et il ajoute :

Les nationalistes, qui ont dû la meilleure part de leur succès à l'affaire Dreyfus, ne se plaindront pas, à ne considérer que leur intérêt de parti, si l'on remonte ce drame avec les mêmes personnages et un décor nouveau.

Le voilà donc, l'aveu qu'on attendait depuis longtemps. La défense de la patrie, le respect de l'armée, tout cela c'était de la balancoire, c'était la façade qui masquait les louches manœuvres.

Ce qu'il fallait aux réactionnaires de tout genre, c'était un prétexte pour tomber sur la République, et ils ont sauté sur l'affaire Dreyfus ; ils l'ont grossie, travestie à plaisir, et, pendant deux ans, ils ont affolé l'opinion. Ils avouent cyniquement, aujourd'hui, que c'est à cela qu'ils doivent leur succès ; les républicains qui, aveuglés, ont suivi les nationalistes comprendront-ils maintenant qu'ils se sont fait les collaborateurs de la réaction ?

EN CHINE

Un Edit impérial

Les Dignitaires punis

Un édit impérial daté de Tai-Yen-Fou, 35 septembre déclare avec beaucoup de détours que le trône n'est pas coupable de la situation présente, mais que celle-ci est due bien plus à ce fait que les princes et les hauts dignitaires ont favorisé les Boxers. Ils seront donc punis.

Parmi les princes de premier rang coupables sont Chuang-Tai-Huen et Cho-Ching. Ils sont déclarés déchus de leur rang et privés de leur emploi.

Le prince de deuxième rang Tuan perdra également tous ses emplois et appointements, et sera renvoyé devant la cour supérieure de justice.

En outre, le duc de deuxième rang Tsai-Lau et le vice-président de la censure Ying-Min sont punis.

La censure et le ministre de la justice proposeront d'infliger une punition au second secrétaire du président du ministère de la justice comme avertissement.

Le Partage de la Chine

Le correspondant du *New-York Herald* à Berlin croit savoir que les Etats-Unis enverront prochainement aux puissances une note relative au partage de la Chine. L'Angleterre attendrait de connaître l'accueil fait à cette proposition avant d'envoyer sa réponse à la note de M. de Bulow.

Appel à la paix

L'empereur de Chine vient d'adresser à l'empereur d'Allemagne une lettre ainsi conçue :

L'empereur de Chine présente ses salutations à l'empereur d'Allemagne. Un soulèvement soudain en Chine a eu pour conséquence l'assassinat de votre ministre. Mes sujets ont mal agi et ont rompu toutes relations amicales entre nous, ce que je regrette profondément. J'ai ordonné aujourd'hui que le grand

conseiller Koung-Kang rende des honneurs funèbres aux restes du ministre mort et que Li-Hung-Chang et Liou-Koun-Yi facilitent de tout leur pouvoir le retour du cercueil en Allemagne. J'ai en outre ordonné à mon ministre à Berlin de rendre lui aussi des honneurs funèbres au cercueil à son arrivée en Allemagne.

Je veux par là vous témoigner mon profond regret. Autrefois, nos deux pays vivaient en paix. Je fais maintenant appel à vous en considération de nos intérêts communs, pour permettre que des négociations s'ouvrent promptement, afin d'assurer une paix perpétuelle. C'est avec la plus grande instance que je vous adresse cet appel.

KOUANG-SOU.

Au Transvaal

On apprend que le baron Vorster, député de Zoutpansberg au dernier Volksraad, vient d'être proclamé chef du gouvernement. Il est décidé à la lutte à outrance, mais on ne croit pas, vu le petit nombre de ses partisans, qu'il puisse organiser une résistance très sérieuse.

Le commandant Erasmus continue à observer fidèlement l'armistice de cinq jours qu'il a conclu avec le général Paget.

Le bruit court que Botha, avec une force de 2000 hommes s'avance par Leydsdorp pour se joindre au commandant Vorster à Pieterberg.

INFORMATIONS

Les incidents de Chalon

Divers journaux annoncent que le juge d'instruction de Chalon, chargé d'informer sur les événements qui se sont produits le 2 juin dernier dans cette ville, a conclu au renvoi de la procédure devant l'autorité compétente pour statuer au point de vue judiciaire relativement aux gendarmes qui ont fait usage de leurs armes. En conséquence, le général commandant le 8^e corps a donné l'ordre d'informer, et le rapporteur près le conseil de guerre de Bourges a aussitôt commencé l'information.

A propos de cette information, on lit dans le *Temps* :

« Il paraît, en effet, que le juge d'instruction constaterait dans son ordonnance que, malgré toutes les recherches, il n'aurait relevé à la charge d'aucun justiciable civil aucun fait de provocation ni de sévices contre les gendarmes.

« Dès lors, ceux-ci ayant fait usage de leurs armes en service commandé, le dossier devait être renvoyé à l'autorité militaire aux termes de l'art. 59 du Code de justice militaire pour la suite à donner.

Protestation antidisciplinaire

Les journaux publient que deux officiers compris dans le récent mouvement de mutation de l'Ecole de Saint-Cyr ayant protesté devant le général commandant l'Ecole contre la mesure dont ils étaient l'objet, se sont vu, séance tenante, infliger une punition de huit jours d'arrêt de rigueur.

En outre, le ministre a prescrit d'annuler la précédente décision les affectant au gouvernement militaire de Paris, et de les envoyer, l'un à Lorient, et l'autre à Briançon.

Une affaire de fraude

Le docteur Jacquemont, médecin de la douane, avait été dénoncé comme se livrant

à la fraude, et des ordres avaient été donnés au capitaine des douanes de Tourcoing, M. Verneret.

Samedi donc, ce dernier, de service au hameau du Touquet, voyait venir de Belgique un phaéton conduit par un domestique, dans lequel était le docteur Jacquemont.

Le capitaine Verneret s'avança, la casquette à la main, dit au docteur qu'en vertu d'ordres reçus il devait visiter sa voiture, mais que pour éviter les curieux, il le pria d'aller avec lui jusqu'au poste du Touquet — ceci se passait à 50 mètres de la frontière. Le docteur acquiesça à la demande, et invita le capitaine à monter par derrière.

A peine le capitaine était-il installé que le docteur, saisissant les guides, fit faire demi-tour au cheval, et le dirigea vers la frontière.

Le capitaine, à son tour, voulut s'emparer des guides et rebrousser chemin. Une lutte s'engagea. Le domestique et le docteur jetèrent le capitaine hors de la voiture ; mais, en tombant, ce dernier se cramponna au docteur qu'il entraîna dans sa chute. La voiture fila en Belgique, tandis que le docteur, les vêtements en lambeaux, était conduit à la caserne du Touquet et enfermé dans la chambre de sûreté.

La direction de Lille a été avisée de cette affaire.

L'affaire des fleurs empoisonnées

On se souvient, sans doute, de cette exaltée, M^{me} Julie de Czerniska, qui envoyait des fleurs desséchées à tous les fonctionnaires dont elle trouvait les noms dans les annuaires. On prétendit tout d'abord que ces fleurs étaient empoisonnées. L'expertise à laquelle se livrèrent plusieurs chimistes démontra qu'elles n'étaient imprégnées d'aucun toxique. Si plusieurs personnes notamment M. d'Amaury, secrétaire de la légation de Chine à Paris, avaient éprouvé des malaises en respirant les envois floraux de M^{me} de Czerniska, ce n'était qu'affaire d'imagination ou simple coïncidence. Bref, les médecins légistes ayant conclu à l'irresponsabilité de l'inculpée, le juge d'instruction a rendu, en sa faveur, une ordonnance de non-lieu. Mais par mesure administrative, M^{me} de Czerniska va être internée dans une maison de santé.

Cette femme a appartenu longtemps à la police internationale, elle était bien connue dans les ambassades et les consulats ; mais, en raison de son état mental particulier, on avait dû renoncer à ses services.

La disparition du capitaine de France

« La disparition mystérieuse du capitaine de France continue d'occuper l'attention de la presse française, et malgré les enquêtes qui sont poursuivies avec activité par les parquets de Briançon et de Saint-Jean-de-Maurienne et les enquêtes officieuses, l'on en est toujours réduit aux hypothèses.

Y a-t-il quelque corrélation entre la disparition de cet officier et le fait suivant ?

Le 25 juillet, c'est-à-dire dix jours après que le capitaine avait quitté le Lautaret, un habitant de Bonnevill (Savoie) a été abordé vers minuit, à proximité de cette localité, par un inconnu qui paraissait très fatigué et avait un air égaré. Ce dernier lui a demandé le chemin de Saint-Jean-de-Maurienne en lui disant qu'il arrivait du Lautaret, mais qu'il ignorait depuis quelle époque il était en route, et qu'il s'était perdu.

Notre Savoyard, après avoir donné le renseignement, est rentré chez lui : il a été interrogé par les autorités de Saint-Jean-de-Maurienne et, mis en présence d'un des

ères du malheureux officier, il a dit qu'il avait la même intonation de voix que l'inconnu.

Deux hommes et deux dames se promenaient le 15 juillet au matin sur la route du Galibier. Une des dames avait des vêtements très foncés, les deux hommes portaient des molletières. Ces personnes, qui sont arrivées au blockhaus qui se trouve à proximité du tunnel vers dix heures, ont bu à cet endroit trois bouteilles de vin d'Asti qui leur a été servi par la femme du gardien de cet ouvrage.

Elles ont certainement aperçu le capitaine; elles pourraient donc fournir d'utiles renseignements à la justice, — et leurs dépositions pourraient éclaircir certains points restés obscurs, — aussi sont-elles priées de vouloir bien se faire connaître à M. le juge d'instruction à Briancçon.

Incendie considérable à Picpus

Un incendie considérable a détruit une grande fabrique de papiers peints, installée à Picpus, dans le triangle formé par les avenues de Bel-Air, de Saint Mandé et la rue Fabre d'Eglantine.

Les bâtiments de la fabrique, hauts de quatre étages, longs de plus de cent mètres, larges de vingt-cinq mètres, ont été entièrement brûlés en moins de deux heures et c'est à grand peine que les pompiers ont pu préserver les sous-sols dans lesquels étaient entassés les modèles, dessins et gravures, qui constituent la principale richesse de l'usine.

Il n'y a eu aucun accident de personnes; mais les dégâts sont considérables.

Client peu commode

Un débitant de Tourny à Bordeaux requérait dimanche vers minuit, le gardien de la paix Lachambre aux fins d'expulser de son établissement un garçon épiciier Louis G..., un colosse, qui y menait grand tapage. L'agent entra à peine dans le débit que le turbulent consommateur, sans avoir besoin de recourir à toute sa force herculéenne, l'avait réduit à l'impuissance. Réduit à parler — ce qui prouve qu'il est imprudent de laisser un agent isolé — Lachambre dut attendre, non sans recevoir force bourrades, l'arrivée de collègues que le débitant était allé quérir au commissariat du troisième arrondissement. Mais Louis G... ne fut pas emmené sans peine: on le hissa dans un fiacre pour le conduire jusqu'à la Permanence. Là, il sauta inopinément à la gorge du garde champêtre Brunaud, surpris par son attaque, et, après avoir malmené cet agent, il mit ses vêtements en lambeaux. Il ne fallut pas moins de sept hommes pour enfermer au séquestre Louis G..., qui était véritablement devenu fou furieux.

Mort de Peur.

Dimanche matin, vers quatre heures et demie, un matelot d'Arcachon, nommé Marcel Béaudelot, menait grand tapage dans le débit tenu par M. Druilhe, place des Doks à Bordeaux.

Abominablement ivre, le marin avait tout mis à sac dans le débit parce que le tenancier, un homme de cinquante deux ans, refusait de lui servir à boire. M. Druilhe avait, vainement d'ailleurs, essayé d'expulser cet importun client, car il n'avait jamais eu, en tant que débitant, la moindre affaire avec la police et son établissement est des mieux notés.

Malheureusement, M. Druilhe, miné par une affection cardiaque, s'échauffa outre mesure, et, au moment précis où deux agents en tournée, dont l'attention avait été attirée par les cris injurieux du matelot, entraient dans son débit, l'infortuné M. Druilhe tombait, en hoquetant, à la renverse. On ne reléva qu'un cadavre: le débitant avait été étouffé par un flot de sang.

Il ne fut pas facile de s'assurer de la personne du marin Beaudelot qui était véritablement devenu fou furieux: il maltraita sérieusement les agents qui, avec l'aide de passant attendus ou matinaux, le réduisirent à l'impuissance.

Le cadavre du pauvre débitant a été laissé aux mains d'un membre de sa famille. Ce matelot en bordée a été écouré au fort du Hâ.

Pour fêter le retour ?

M. Vanderbilt, le milliardaire américain, a adressé à sa fille, la duchesse de Malborough, un chèque de 500.000 dollars (soit 2.500.000 fr. pour fêter l'heureux retour, de la guerre du Transvaal, de son mari, le duc de Malborough.

CHRONIQUE LOCALE

Commission Départementale

Dimanche 30 septembre à 3 h. et lundi 1^{er} octobre à 3 h. la commission départementale s'est réunie à la préfecture.

Étaient présents: MM. Iscard, Pradines, Laparra, Peyrinhou, et Relhié.

Absents MM. Longpuech, Cocula, excusés: M. Iscard, président, M. Relhié, secrétaire.

M. Veillon, secrétaire général assistait aux séances.

Séance du 30 septembre

Demandes de secours imputables sur les fonds d'amendes de police correctionnelle.

1^o Commune de Cieurac: réparations au cimetière.

2^o Commune de Nozac: construction d'un four communal.

3^o Marminhiac: réparations au puits de de Lafreste.

4^o Bouziés: amélioration de la traverse du Bourg.

5^o Pescadoires: réparations aux chemins ruraux.

6^o Concots: réparations au puits du Pouget.

7^o L'Hospitalet: aménagement d'une salle de mairie.

8^o Franconlès: réparation d'un chemin.

Les demandes ci-dessus sont ajournées faute de fonds.

Les ressources provenant des amendes de police correctionnelles sur lesquelles les demandes de cette catégorie sont subventionnées étant épuisées.

Cabrerets: clôture des maisons d'école, accordé 150 fr.

Pinsac: réparations à l'école de filles: accordé 150 fr.

Fontanes Lalbenque: réparations aux écoles, accordé 100 fr.

St-Matré: réparations du clocher; accordé 100 fr.

St-Paul de Vern: réparations à l'église: accordé 100 fr.

Le Vigan: remaniement de classement, approuvé.

St-Clair: remaniement de classement, approuvé.

Miers: remaniement de classement, approuvé.

Assistance publique: pensions aux vieillards.

Denègre J.-P. à Fargues.

Lagarde à Ste Croix.

Avezou, Catherine, à Boissières.

Montrougié, Jean, à Bédoué.

Jouclas, Pierre, à Francoulès

Approuvé: Comptabilité départementale: bordereau des mandats émis: acte est donné.

La prochaine séance aura lieu le 30 septembre

Séance du 1^{er} Octobre

La commission départementale a statué sur les affaires suivantes.

Touzac: construction scolaires, classement.

St-Daunès: reconnaissance d'un chemin rural, approuvé.

Salviac: chemin ordinaire n^o 2: avant-projet: approuvé d'utilité publique.

Cornac: chemin n^o 7 avant projet, approuvé d'utilité publique.

Figeac: classement de 2 chemins vicinaux ordinaires n^o 8 et 5. Approuvé.

Caillac: remaniement de classement: approuvé.

La prochaine séance aura lieu le 30 novembre.

Un sous-préfet !!!

Le nouveau sous-préfet d'Orthez, M. Garnier, est bien, en effet, l'ex chef de cabinet de l'ex-préfet Rousset!

C'est bien celui qui à Cahors fut l'homme à tout faire de Rousset dont on a conservé un si navrant souvenir.

Comment M. Garnier, malgré ses anciens états de service a-t-il pu être nommé par un gouvernement républicain?

L'explication est bien simple sinon satisfaisante.

M. Garnier, ex-chef de cabinet du préfet Rousset, sait comme son ancien patron se plier aux temps, au milieu, aux circonstances.

Durant deux ans à Cahors, il fut le valet de la réaction: celle-ci vaincue, Garnier et son patron furent jetés par dessus bord.

Ils ne s'en émurent pas autrement sur l'heure.

Rousset, avec un aplomb caractéristique, s'en fut trouvé M. Brisson, alors président du Conseil, et lui promit de servir les radicaux avec autant de zèle qu'il les avait combattus, si on le replaçait à la tête d'un département. M. Brisson, écouré, le chassa. — On ne nous démentira pas.

M. Garnier tira un peu mieux son épingle du jeu.

Depuis quelques mois sans doute il a dû donner des gages aux radicaux, et le gouvernement, bon enfant oublieux du passé, le récompense en le bombardant sous-préfet dans un poste enviable; et ce n'est pas plus difficile que cela! — Que pensent nos représentants de cette nomination?...

Morale: Plus ça change, plus c'est la même chose.

Postes et Télégraphes

M. Donaville, commis des postes et télégraphes à Lyon, est nommé rédacteur à la Direction de Cahors.

Examens du brevet élémentaire

Hier et aujourd'hui ont eu lieu les examens du brevet élémentaire pour les jeunes filles.

Voici par ordre alphabétique le nom des admissibles:

MMiles Arliguié, Bach, Carcenac, Cassan, Couffinal, Delbosq, Grima-Vidal, Lantuéjoul, Lasourèges, Lavalie, Sabatié, Tailhade, Teulet, Ulmet.

Les examens continuent.

Les treize jours

Hier lundi sont arrivés à Cahors 495 territoriaux qui viennent effectuer une période d'instruction de 13 jours.

La Crue du Lot

La crue du Lot, qui avait commencé samedi dernier, s'est fortement accentuée dans la journée de dimanche.

Aujourd'hui la rivière a repris son niveau normal.

Accident à l'Hospice

Hier soir, vers 5 heures et demie, un accident des plus graves s'est produit dans les chantiers installés pour la construction de l'Hospice.

Là, en face la rue de la Banque, quatre ouvriers montés sur un échafaudage d'une hauteur de quatre mètres, étaient occupés à terminer le portail que l'on peut apercevoir de la rue du Lycée.

De gros moellons étaient hissés au moyen d'une chèvre jusqu'à l'échafaudage d'où les ouvriers les prenaient pour les placer.

Toute la journée ces ouvriers avaient fait ce travail, lorsque vers 5 heures 1/2, au moment où ils allaient placer un de ces blocs, un craquement se fit entendre en même temps que de grands cris.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

Elle était audacieusement, intrépide; pleine de feu, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse, aimant le pillage, les expéditions, la gaieté; ne s'inquiétant de rien; toujours prête à rire, à chanter, à lancer une repartie d'argot, où à tirer les gentils pistolets passés dans sa ceinture, présent d'un général de division; mais, tout cela, suivant son idée du moment.

Sa mère suivait les armées; personne ne connaissait son père; elle était l'enfant gâtée de l'armée depuis sa naissance; son cœur, aussi bronzé que sa joue, et son ignorance des lois du tien et du mien la distinguaient; elle avait pourtant de singuliers instincts de noblesse semés de ci, de là par la nature, et une grâce sauvage que rien ne pouvait détruire.

Cigarette était la favorite de l'armée n'Afrique et était aussi insouciant de la loi et des prescriptions, que la plupart de ses protecteurs.

Elle aurait mangé volontiers un succulent canard auquel elle aurait trouvé d'autant plus

de saveur qu'il aurait été le butin d'un soldat; elle aurait porté les bijoux pillés aux Arabes morts, sans en avoir le plus léger remords de conscience: elle aurait dansé la nuit tout entière, quand le hasard lui en procurait l'occasion, comme une petite bacchante; elle aurait tué un homme, au besoin, avec la plus grande désinvolture du monde.

Elle avait eu mille amoureux depuis les beaux gentilshommes des Guides de la Garde jusqu'aux vauriens basanés et au front noirci des zouaves, et elle n'avait jamais rien aimé, si ce n'est le roulement ou la sonnerie de la charge, et son visage moqueur et provoquant avec ses lèvres écarlates et ses cheveux courts d'un noir de jais, quand elle l'apercevait par hasard dans une cuirasse d'acier bruni et poli qui lui servait de miroir.

Elle ressemblait plus à un beau garçon à l'air insolent qu'à tout autre chose sous le soleil et cependant il y avait je ne sais quoi dans cette jolie et imprudente Enfant du Drapeau qui était féminin malgré tout; quelque chose de généreux et de gracieux au milieu de sa hardiesse et de son sans-gêne, de ses parties joyeuses et de la vie déréglée qu'elle menait dans les casernes et dans les camps à l'ombre des aigles.

Elle s'avancait donc en chantant:

Mais je ris en sage,
Bon!
La faridondaine,
Gai!
La fa'idondon!

Le long des ruelles tortueuses et à travers

les jardins dévastés du vieux quartier maure de la Casbah, la crosse de ses petits pistolets brillant au soleil et le feu dévorant des rayons ardents tombant, sans qu'elle y fit attention, sur les braves yeux brillants comme ceux d'un faucon qui, depuis qu'ils s'étaient ouverts au monde, ne s'étaient jamais abaissés devant les rayons du soleil, ni laissés obscurcir par eux pas plus qu'ils ne s'étaient fermés sous le regard d'un amant, ou devant une menace de mort sur le champ de bataille.

Naturellement, c'était une petite amazone; naturellement aussi, c'était une petite guerilla; naturellement encore, ses pensées étaient aussi rapides et aussi tumultueuses que sa malice turbulente était vive dans ses actes; mais elle était bon soldat, comme elle le disait volontiers en agitant sa tête bouclée et elle avait quelques-unes des vertus militaires.

Elle avait eu des soldats autour d'elle depuis le temps où elle se rappelait avoir eu une écuelle de bois pour berceau et d'avoir sucé du vin rouge avec un tuyau de pipe. Les soldats avaient été tous les jours de sa vie ses livres, ses professeurs, ses modèles, ses tuteurs, et plus tard, ses amis.

Elle n'avait eu d'autre étoile pour la guider que les aigles des drapeaux; elle n'avait eu d'autre chanson pour la bercer que le réveil, la berloque, et la retraite; on ne lui avait pas donné d'autre idée du devoir que celle de faire feu hardiment, de ne jamais trahir un camarade, et de n'adorer que deux divinités: l'Armée et la France.

Cependant on racontait des histoires dans

les coins des casernes et sous la tente sur la petite Enfant du Drapeau, qui avait un côté plus doux; sur la manière si tendre dont elle soignait les blessés; et comme elle savait adroitement les panser; comme elle s'élançait résolument sous un feu des plus vifs, pour porter une gorgée d'eau à un mourant; comme elle était restée près du lit de mort d'un vieux grenadier de la garde, pour lui chanter des chansons, refusant de bouger, quoi qu'il y eût fête à Châlons, alors qu'elle aimait les fêtes comme toute jeune fille les aime; comment elle avait fait vingt lieues, sans selle, sur un cheval arabe, pour aller chercher le chirurgien-major des spahis, réclamé par un Béouin qui se mourait dans le désert de blessures d'armes à feu; comment elle envoyait tout son argent à sa mère, tant que cette mère avait vécu, une vieille femme brutale, ivrogne, mal embochée, qui l'avait battue bien des fois, seul témoignage d'affection maternelle, qu'elle lui avait prodigué lorsqu'elle était encore enfant.

Tout cela se racontait sur Cigarette, et tout cela, hâtons-nous de le dire, était parfaitement exact.

Elle était mauvais sujet, mais bon soldat; c'est ainsi qu'elle se jugeait elle-même.

Une femme n'aurait rien reconnu de beau en elle; mais ses compagnons d'armes pouvaient penser différemment et ils n'y manquaient point.

Il est certain qu'elle ne possédait pas toutes les vertus que les femmes estiment; mais il est certain aussi qu'elle en avait quelques-unes qui leur manquent en général. (A suivre.)

L'échafaudage venait de s'écrouler précipitant dans le vide les quatre travailleurs.

Immédiatement on se porte à leur secours. M. Rigal, concierge à l'Hospice, qui se trouvait là en ce moment, aidé d'autres personnes alla relever les malheureux qui gisaient sous un amas de poutres brisées et poussaient des cris de douleur déchirants.

Des infirmiers furent prendre 2 brancards sur lesquels on transporta les blessés dans une salle de l'Hospice où MM. les docteurs Valat et Moreau, arrivèrent aussitôt et leur donnèrent les premiers soins.

Les quatre malheureuses victimes se nomment : Denestève, maçon, 50 ans ; Selves, manoeuvre, 29 ans ; Andrieu, manoeuvre, 30 ans ; Gauthier, maçon, tous quatre habitant notre ville, mariés et pères de famille.

Trois d'entre eux souffraient de vives douleurs aux jambes, et de lésions internes. M. les docteurs Valat et Moreau ont en effet constaté que Denestève avait une fracture à la jambe droite, Andrieu de fortes contusions et Selves, le péroné fracturé ; en outre ce dernier qui semble le plus gravement blessé se plaint de fortes douleurs dans les reins. Quant au 4^e, Gauthier, après un pansement, il a pu regagner seul son domicile.

Ce matin, M. le commissaire de police s'est transporté à l'hôpital pour procéder à une enquête afin d'établir les responsabilités.

A qui la faute ? C'est ce que l'enquête établira.

Les nouvelles que nous avons prises, des blessés, sont cet après-midi assez bonnes ; à cette heure aucune complication n'est à craindre : leur état est relativement satisfaisant.

Toutefois, un long repos leur sera nécessaire.

Ventre de Cahors

Voici l'état des viandes de boucherie consommées à Cahors durant le mois de septembre.

Boeufs 61 : poids 36,056 kilos.
Vaches 33 id. 13,374 id. 25 pour la troupe.
Moutons 635 id. 18,983 id.
Veaux 151 id. 14,180 id.
Pores 41 id. 4,689 id.
Chevaux ou mulets : 4 ânes : 3.

Total des têtes excepté ânes chevaux et mulets, 921 formant un poids de 87,282 kilos.

Vol avec effraction

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, un malfaiteur s'est introduit dans le bureau d'octroi situé dans l'intérieur de la gare des marchandises, et, après avoir fracturé le bureau du receveur, a soustrait une somme de vingt francs qui s'y trouvait.

Pour pénétrer dans ce bureau, il a fait jouer

l'espagnolette, d'une croisée qui était à un mètre vingt du sol en passant la main dans l'intérieur par l'ouverture d'un carreau qui manquait. Il a fracturé le tiroir du bureau avec un fort ciseau à froid qu'il a trouvé dans ce bureau.

Le même malfaiteur probablement, a pénétré la même nuit dans les bureaux de la gare, grande vitesse, il a fracturé le tiroir du receveur à l'aide du ciseau à froid qu'il avait trouvé dans le bureau d'octroi. Mais n'ayant rien trouvé dans ce tiroir, il a emporté un paquet de mercerie d'une valeur de 60 fr. environ.

Pour s'introduire dans les bureaux de la gare, il a dû passer par l'ouverture d'un grand carreau cassé à une porte ; ce qui le fait supposer, c'est qu'une brouette était placée près de cette porte. Le malfaiteur a dû repartir par le même chemin. Une enquête est ouverte.

Au violon

Hier au soir vers minuit, un individu surnommé Culont sabotier, étant en ivresse, faisait du tapage dans la rue du château du Roi.

L'agent Courréjou passant dans cette rue, invita le pochard à se taire : peine perdue : Culont continua malgré toutes observations.

Pour le calmer, l'agent Courréjou conduisit le tapageur au bureau de police et de là au violon où il passa la nuit.

Foire du 1^{er} octobre

La foire du 1^{er} octobre n'a pas été importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Boeufs gras, de 29 à 31 fr. les 50 kilos.
Attelages de 400 à 800 fr. la paire.
Moutons gras, de 0 55 à 0 60 le kil. ; brebis pour l'élevage, de 20 à 25 fr. pièce.
Porcelets, de 16 à 30 fr. pièce.
Halle : Blé en vente 110 hectolitres, vendus 100 ; prix moyen, 14 fr. 75 l'hect. ; maïs en vente, 90 hect., vendus 80 ; prix moyen, 41 fr. 25 l'hect. ; pomme de terre, 4 fr. l'hect.
Volailles grasses, de 0 60 à 0 65 le 1/2 kilo ; poulets de 0 70 à 0 75 le 1/2 kilo ; canards, 0 50 à 0 55 le 1/2 kilo ; œufs, 0 80 la douzaine.

Raisins de table, 0 20 le kilo. Vendanges : vendues de 10 à 15 centimes le kilo. Il n'y a pas eu d'accidents ni de vols.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 Septembre au 2 octobre 1900

Naissance

Garrouste, Marguerite-Juliette, avenue de la Gare.
Couderc, Paule-Léonie, rue Rousseau.
Rouquié, Daniel, à Larroque.
Bessac, Isabelle, rue Mascoutou, 43.
Verdier, André, boulevard Gambetta, 67.

Publications de mariages

Poulverel, Albert-Antoine, commis des Contributions Indirectes et Alchié, Gabrielle-Henriette, sans profession.

Rollès, Henri, coiffeur et Dajeau, Marguerite-Jeanne, sans profession.

Gonsac, Jean-Henri, sergent rengagé, 7me de ligne et Lestrade, Marie-Louise, s. p. Coutard, Charles-Albert, employé et Bellan, Jeanne-Marie, sans profession.

Dedieu, Jean-Joseph, coiffeur et Boutry, Mélanie-Hélène-Antoinette, lisseuse.

Mariage

Lury, Jean-Baptiste, facteur des Postes et Victor, Françoise-Gabrielle, tailleuse.

Décès

Bréchand, Catherine, veuve Puzols, 78 ans, sans profession, rue Lastié, 30.

Mispoulié, Marie, 62 ans, célibataire, sans profession, rue Saint-Urcisse, 11.

Cassan, Marie, épouse Dages, 27 ans, rue Four Sainte-Barbe, 12.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Marché-Foire. — Le marché d'hier a été relativement important, malgré la pluie tombée dans la matinée.

Voici les principaux cours :
Blé, de 14 à 14 fr. 50 les 80 kilos ; seigle, de 11 à 12 fr. les 75 kilos ; maïs, 15 fr. l'hectolitre ; avoine, de 7 à 7 fr. 50 les 50 kilos ; noix, de 18 à 20 fr.

Le marché aux prunes était très animé. Prunes communes, 13 fr. les 100 kilos ; rondes 18 fr. ; d'ente de 20 à 30 fr. Même cours sur les cochons gras.

Volaille, 22 c. la livre ; lièvre, 5 et 6 fr. la pièce ; perereaux, 1 fr. 50 et 2 fr. Œufs, 70 c. la douzaine.

Pêches, 15 et 20 c. la douzaine.

— **Accident.** — Le 30 septembre dernier vers 6 heures du soir, le nommé Lascroux, originaire de Saint-Sulpice, demeurant faubourg d'Anjou, a été renversé par une voiture conduite par le sieur Lagarde Antoine, forgeron à Linac.

Le docteur Houradou, qui a donné ses soins à la victime, a déclaré qu'il n'y avait aucun danger à redouter.

— **Chute mortelle.** — Hier matin à 8 heures, le nommé Taurand Henri, domicilié à Figeac, faubourg d'Anjou, a été trouvé mort au fond des escaliers de son domicile.

De l'examen du cadavre par M. le docteur Houradou et des renseignements recueillis, il résulte que ce décès est le résultat d'un accident. Taurand, qui était sujet à des attaques épileptiques, a dû tomber dans les escaliers où il s'est fracturé le crâne.

SAINT-CÉRÉ. — Fête patronale. — Voici le programme de notre fête locale qui aura lieu les 13, 14 et 15 octobre : samedi 13,

annonce de la fête par des salves d'artillerie ; huit heures du soir, retraite aux flambeaux.

Dimanche 14, cinq heures du matin, réveil en musique, salves d'artillerie ; huit heures aubade offerte aux demoiselles dix heures, ouverture d'un grand concours de beauté ; une heure soir, cavalcade historique, groupes divers ; trois heures, grand bal champêtre rue du Sol-de-Lavaur ; cinq

heures, grand concert donné par l'Union musicale ; huit heures, embrasement des principaux quartiers de la ville, brillants feux d'artifice ; neuf heures, grande kermesse, bataille de confetti.

Lundi 15, promenade en musique ; neuf heures, mât de cocagne, place Gambetta ; dix heures, Sol-de-Lavaur, jeu de la ficelle, concours de grimaces ; deux heures soir, concours de beauté, dépouillement du scrutin, prix unique (surprise) ; trois heures, course vélocipédique ; quatre heures, continuation des jeux dans les différents quartiers de la ville ; cinq heures, ascension du ballon le Krüger ; huit heures, brillante retraite, grand bal de nuit.

CORNAC. — Conférence agricole. —

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Cornac, le dimanche 7 octobre, à 1 h. 1/2 du soir.

Sujet de la conférence :

La fabrication du vin.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation s'effectue aujourd'hui dans des conditions très raisonnables ; l'argent s'offre à bon compte, aussi le marché bénéficie de cette facilité des reports et manifeste des dispositions meilleures.

Le 3 0/0 finit à 99.65, le 3 0/0 à 101.92 1/2. Nos établissements de crédit sont recherchés et en reprise. La banque de Paris se traite à 1100 ; le Crédit lyonnais à 1084, la Société Générale à 612. Les chemins sont très fermes. Le Lyon à 1850, le Nord à 2345, l'Orléans à 1725.

Les rentes étrangères sont mieux tenues, l'Extérieure finit à 72.35, l'Italien à 93. Le Turc à 22.52, la Banque Ottomane à 535, Le Suez se négocie à 3485.

Voici quelques cours de comparaison : le 3 0/0 à 99.90, le 31 0/0 à 102, la Banque de France à 3960. La banque de Paris à 1095, le comptoir national à 595, le Crédit Foncier à 660, le Crédit lyonnais à 1085, la Société Générale à 610, le Suez à 3685, l'Extérieure à 72.40, l'Italien à 93.20, le Turc à 22.55, la Banque Ottomane à 534. Le Lyon à 1835, le Midi à 1295, le Nord à 2340 ; l'Orléans à 1730 et l'Ouest à 1070.

UN MONSIEUR offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Journaliste expérimenté, brillants états

de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

II

L'HOMME DE PROIE

— Mais il les fouette ! s'écria Marcel.

En effet, le supérieur avait levé son bras, une lanière avait sifflé et s'était abattue sur les épaules de l'un des derviches qu'elle avait marquées d'une strie sanglante. En approchant, le Français se rendit compte que la flagellation devait durer depuis assez longtemps déjà, car, sur toutes les épaules, les stries étaient nombreuses.

La lanière ne se reposait pas entre les mains du supérieur qui, méthodiquement, assurant ses coups, imprimant plusieurs tours au cuir pour lui communiquer une forte impulsion, passait d'un derviche à l'autre.

Marcel, Wilhelm et Julio détournèrent la tête de cette scène qui impressionnait désagréablement leurs nerfs.

Mais alors ils s'expliquèrent pourquoi le *riala-bey* en personne les avait reçus à bord de son navire.

Rangés presque en face des derviches, tous les officiers du bord tournés vers l'Orient, di-

saient des prières en se prosternant, les mains réunies au-dessus de la tête, en frappant de leurs fronts le pont de la frégate qu'ils choquaient avec ensemble.

— Que font-ils ? demanda Marcel.
L'officier évitait de répondre. Il lui répugnait d'initier des *infidèles* à certaines pratiques du culte musulman ; le Français ne se rebutait pas dès la première tentative. Il revint à la charge et eut raison du mutisme de son interlocuteur.

— Nous avons éprouvé ces jours derniers un grand échec. Une de nos frégates a été coulée par un bâtiment grec sans que, empêchés par le vent contraire, nous ayons pu lui porter secours... Reconnaisant à ce signe que nous avions dû nous attirer la colère du prophète, nous avons résolu de l'apaiser : pour cela, chacun de nos derviches recevra quatre-vingt-douze coups de fouets et chacun de nos officiers doit répéter quatre-vingt-douze fois le premier verset de Coran...

— Aoh ! dit Wilhelm.
— Savez-vous ce qu'est devenu le bâtiment grec ? reprit Marcel.

— Il a dû rejoindre notre frégate, par le fond... L'affaire se passait en face du cap Matapan, celui que les Grecs appelle le tueur d'hommes ! Criblé de boulets, désarmé, s'il n'a pas coulé il a dû être jeté contre les récifs du Magne...

Marcel jugea qu'il serait indécent d'exprimer à haute voix la tristesse que lui causait ce tragique dénoûment, mais sa physionomie et celle de ses compagnons disaient assez clai-

rement leurs sympathies.

L'entretien semblait peser au *riala-bey* dont les regards se tournaient fréquemment vers la coupée. Le bruit rythmique de rames battant l'eau arriva à son oreille.

— Permettez que je vous quitte, fit-il précipitamment. Un de mes matelots, vous guidera dans votre visite, si vous êtes curieux d'examiner la frégate en détail... Oh ! Nous avons de bons et beaux vaisseaux qui auront bientôt raison de la flottille insurgée !

D'un geste il avait appelé près de lui un matelot auquel il donna rapidement quelques instructions, et après des salamalecs abrégés, il quitta les trois amis.

— Par où allons-nous commencer ? fit Marcel en regardant le marin turc.

Celui-ci répondit quelques mots auxquels ni le Français, ni ses compagnons ne comprirent rien.

— Bon ! Il ne parle que le turc... Ça va compliquer la conversation.

Marcel riait. Le rire se figea presque aussitôt sur ses lèvres. Le *riala-bey* passait devant lui, précédant un personnage dont la stature et la démarche frappèrent vivement le Français.

— Allons donc ! fit celui-ci *in petto*. Que vais-je m'imaginer ?

Le *riala-bey* introduisait dans son cabinet le visiteur qui intriguait ainsi Marcel et celui-ci ne voulut pas s'arrêter davantage à une supposition qu'il jugeait absurde.

— Marche ! dit-il au matelot turc, nous te suivons.

La mimique dont il avait accompagné cette invite sans façon éclaira le matelot sur sa signification, car il se mit à arpenter le pont, s'arrêtant parfois devant un agrès, une voile, lâchant un mot turc et reprenant sa route. Il avait parcouru le tour du pont et guidait les trois amis dans l'entrepont lorsque Marcel, travaillé par une idée qu'il s'efforçait vainement de chasser, se sépara de Wilhelm et de Julio.

— Continuez sans moi, dit-il, je vous rejoindrai dans quelques instants...

Le matelot s'arrêta.

— Allez, allez, fit Marcel en le poussant vers Wilhelm et Julio...

Le Turc, dont la face ne connaissait que cette expression de tristesse résignée que la croyance à une fatalité inexorable imprime au visage des musulmans, n'esquissa pas un geste pour le retenir ou demander une explication. Il continua d'avancer comme s'il avait toujours les trois visiteurs derrière lui.

Marcel était remonté sur le pont.

La plupart des lumières avaient été éteintes. les derviches avaient disparu ; les officiers s'étaient retirés dans leurs cabines, à l'exception de celui qui avait pris le service. Les matelots qui n'étaient pas de quart s'étaient livrés au sommeil, cette jouissance suprême des Orientaux.

Le Français était donc seul ; il n'avait à craindre aucune surveillance. Toutefois, il s'en fut s'accouder sur le bastingage et ne se rapprocha qu'insensiblement du point vers lequel il était attiré par sa curiosité. (A suivre)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

	17	5	23(1)	35	1125-11
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS..... départ..	3 10s.	10 ^h .31 ^m	9 5s.	11 15s.	—
LIMOGES.....	1 50 ^m	4 40	3 10	9 2 ^m	—
BRIVE.....	3 31	4 46	3 18	9 29	—
Gagnac-Cressensac.....	6 36	6 34 ^h	4 57	10 32 ^h	—
SOULLAC.....	7 20	—	5 5	1 38	7 ^h . 11 soir
CAZOULÈS.....	7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
Lamothe-Fénélon.....	7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
Nozac.....	7 52	—	—	2 10	8 25
GOURDON.....	7 53	—	—	2 11	8 27
Saint-Denis-Catus.....	8 9	—	—	2 26	8 42
Dégagnac.....	8 19	—	—	2 37	8 53
Thédirac-Peyrilles.....	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
Saint-Denis-Catus.....	8 40	—	—	3 3	9 16
Espère.....	8 51	—	—	3 12	9 28
CAHORS.....	9 2	—	—	3 24	9 40
Sept-Ponts.....	9 13	—	—	3 35	9 51
Cieurac.....	9 22	—	—	3 45	10 1
Lalbenque.....	9 32	8 39	6 54	3 56	10 12
Caussade.....	Exp. 9 41	8 45	7 3	4 5	10 12
MONTAUBAN.....	9 51	—	—	4 16	10 30
TOULOUSE.....	10 5	—	—	4 32	10 42
	10 12	—	—	4 40	10 45
	10 45	9 23	7 45	5 15	10 45
	11 19	9 47	8 10	5 55	10 45
	12 14s.	10 35s.	8 50	7 51	10 45

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^ecl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

	140 (1)	16	1140-1128	1132	4 (2)	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1, 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE... d.	1 30	2 ^h . 43	3 18	5 45 s.	8 ^h . 40	—	9 ^h . 16	5 30
MONTAUBAN... d.	1 50	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 25
Caussade.....	—	4 1	5 12	8 11	—	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	12 13	8 48
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	12 34	9 9
CAHORS.....	2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	12 42	9 17
Espère.....	2 50	4 48	6 40	9 28	10 38	5 57	—	9 36
St-Denis-Catus.....	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
Thédirac-Peyril.....	—	—	7 7	—	—	6 25	—	10 1
Dégagnac.....	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
Saint-Clair.....	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
GOURDON.....	—	5 30	7 40	—	—	6 59	—	10 32
Nozac.....	—	—	7 55	10 25	—	7 17	—	10 45
Lamothe-Fénélon.....	—	—	8 4	—	—	7 26	—	10 53
CAZOULÈS.....	—	—	8 13	—	—	7 36	—	11 2
SOULLAC.....	3 48	5 51	8 25	—	—	7 48	—	11 14
Gagnac-Cressensac.....	3 49	5 55	8 26	—	—	7 49	—	11 15
BRIVE.....	4 25	6 31	8 34	10 53	11 41	7 57	—	11 22
PARIS.....	4 30	7 37	8 39	10 57	11 42	8 7	—	11 25
	4 35	7 42	9 9	—	—	8 37	—	11 51
	4 40	7 47	9 14	11 48	12 20	9 11	—	12 23
	4 45	7 52	9 19	12 2	12 29	—	—	12 30
	4 50	7 57	9 24	12 7	12 34	—	—	12 35
	4 55	8 02	9 29	12 12	12 39	—	—	12 40
	5 00	8 07	9 34	12 17	12 44	—	—	12 45
	5 05	8 12	9 39	12 22	12 49	—	—	12 50
	5 10	8 17	9 44	12 27	12 54	—	—	12 55
	5 15	8 22	9 49	12 32	1 00	—	—	1 05
	5 20	8 27	9 54	12 37	1 05	—	—	1 10
	5 25	8 32	10 00	12 42	1 10	—	—	1 15
	5 30	8 37	10 05	12 47	1 15	—	—	1 20
	5 35	8 42	10 10	12 52	1 20	—	—	1 25
	5 40	8 47	10 15	12 57	1 25	—	—	1 30
	5 45	8 52	10 20	1 00	1 30	—	—	1 35
	5 50	8 57	10 25	1 05	1 35	—	—	1 40
	5 55	9 02	10 30	1 10	1 40	—	—	1 45
	6 00	9 07	10 35	1 15	1 45	—	—	1 50
	6 05	9 12	10 40	1 20	1 50	—	—	1 55
	6 10	9 17	10 45	1 25	1 55	—	—	2 00
	6 15	9 22	10 50	1 30	2 00	—	—	2 05
	6 20	9 27	10 55	1 35	2 05	—	—	2 10
	6 25	9 32	11 00	1 40	2 10	—	—	2 15
	6 30	9 37	11 05	1 45	2 15	—	—	2 20
	6 35	9 42	11 10	1 50	2 20	—	—	2 25
	6 40	9 47	11 15	1 55	2 25	—	—	2 30
	6 45	9 52	11 20	2 00	2 30	—	—	2 35
	6 50	9 57	11 25	2 05	2 35	—	—	2 40
	6 55	10 02	11 30	2 10	2 40	—	—	2 45
	7 00	10 07	11 35	2 15	2 45	—	—	2 50
	7 05	10 12	11 40	2 20	2 50	—	—	2 55
	7 10	10 17	11 45	2 25	2 55	—	—	3 00
	7 15	10 22	11 50	2 30	3 00	—	—	3 05
	7 20	10 27	11 55	2 35	3 05	—	—	3 10
	7 25	10 32	12 00	2 40	3 10	—	—	3 15
	7 30	10 37	12 05	2 45	3 15	—	—	3 20
	7 35	10 42	12 10	2 50	3 20	—	—	3 25
	7 40	10 47	12 15	2 55	3 25	—	—	3 30
	7 45	10 52	12 20	3 00	3 30	—	—	3 35
	7 50	10 57	12 25	3 05	3 35	—	—	3 40
	7 55	11 02	12 30	3 10	3 40	—	—	3 45
	8 00	11 07	12 35	3 15	3 45	—	—	3 50
	8 05	11 12	12 40	3 20	3 50	—	—	3 55
	8 10	11 17	12 45	3 25	3 55	—	—	4 00
	8 15	11 22	12 50	3 30	4 00	—	—	4 05
	8 20	11 27	12 55	3 35	4 05	—	—	4 10
	8 25	11 32	1 00	3 40	4 10	—	—	4 15
	8 30	11 37	1 05	3 45	4 15	—	—	4 20
	8 35	11 42	1 10	3 50	4 20	—	—	4 25
	8 40	11 47	1 15	3 55	4 25	—	—	4 30
	8 45	11 52	1 20	4 00	4 30	—	—	4 35
	8 50	11 57	1 25	4 05	4 35	—	—	4 40
	8 55	12 02	1 30	4 10	4 40	—	—	4 45
	9 00	12 07	1 35	4 15	4 45	—	—	4 50
	9 05	12 12	1 40	4 20	4 50	—	—	4 55
	9 10	12 17	1 45	4 25	4 55	—	—	5 00
	9 15	12 22	1 50	4 30	5 00	—	—	5 05
	9 20	12 27	1 55	4 35	5 05	—	—	5 10
	9 25	12 32	2 00	4 40	5 10	—	—	5 15
	9 30	12 37	2 05	4 45	5 15	—	—	5 20
	9 35	12 42	2 10	4 50	5 20	—	—	5 25
	9 40	12 47	2 15	4 55	5 25	—	—	5 30
	9 45	12 52	2 20	5 00	5 30	—	—	5 35
	9 50	12 57	2 25	5 05	5 35	—	—	5 40
	9 55	1 02	2 30	5 10	5 40	—	—	5 45
	10 00	1 07	2 35	5 15	5 45	—	—	5 50
	10 05	1 12	2 40	5 20	5 50	—	—	5 55
	10 10	1 17	2 45	5 25	5 55	—	—	6 00
	10 15	1 22	2 50	5 30	6 00	—	—	6 05
	10 20	1 27	2 55	5 35	6 05	—	—	6 10
	10 25	1 32	3 00	5 40	6 10	—	—	6 15
	10 30	1 37	3 05	5 45	6 15	—	—	6 20
	10 35	1 42	3 10	5 50	6 20	—	—	6 25
	10 40	1 47	3 15	5 55	6 25	—	—	6 30
	10 45	1 52	3 20	6 00	6 30	—	—	6 35
	10 50	1 57	3 25	6 05	6 35	—	—	6 40
	10 55	2 02	3 30	6 10	6 40	—	—	6 45
	11 00	2 07	3 35	6 15	6 45	—	—	6 50
	11 05	2 12	3 40	6 20	6 50	—	—	6 55
	11 10	2 17	3 45	6 25	6 55	—	—	7 00
	11 15	2 22	3 50	6 30	7 00	—	—	7 05
	11 20	2 27	3 55	6 35	7 05	—	—	7 10
	11 25	2 32	4 00	6 40	7 10	—	—	7 15
	11 30	2 37	4 05	6 45	7 15	—	—	7 20
	11 35	2 42	4 10	6 50	7 20	—	—	7 25
	11 40	2 47	4 15	6 55	7 25	—	—	7 30
	11 45	2 52	4 20	7 00	7 30	—	—	7 35
	11 50	2 57	4 25	7 05	7 35	—	—	7 40
	11 55	3 02	4 30	7 10	7 40	—	—	7 45
	12 00	3 07	4 35	7 15	7 45	—	—	7 50
	12 05	3 12						